



Parts/Warranty Supplement

Product Registration and Customer Support

◇ Please register your product on our website, www.troybilt.ca.

Please do NOT return the unit to the retailer from which it was purchased, without first contacting Customer Support.

If you have difficulty assembling this product or have any questions regarding the controls, operation, or maintenance of this machine, you can seek help from the experts. Have your full model number and serial number ready. Choose from the options below:

◇ Locate your nearest dealer from Customer Support: 1-800-668-1238

◇ Contact Troy Bilt • P.O. Box 1386 • 97 Kent Avenue • Kitchener, Ontario, Canada • N2G 4J1

The limited warranty does not provide coverage if the replacement parts are not genuine manufacturer's parts.

MODEL NUMBER

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SERIAL NUMBER

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Replacement Parts

Part Number	Description
642-0002	Inner Right Hand Tine
642-0003	Inner Left Hand Tine
642-0004	Outer Right Hand Tine
642-0005	Outer Left Hand Tine
714-04043	Cotter Pin
911-0415	Clevis Pin
954-0428	Drive Belt
746P04172	Clutch Cable
734-1781	Wheels, 8" x 1.75"





LIMITED WARRANTY FOR RESIDENTIAL FRONT TINE TILLERS

LIMITED WARRANTY

The limited warranty set forth herein is given by Troy Bilt LLC with respect to new Front Tine Tillers (hereinafter "Tiller") purchased and used in the United States and/or Canada to the Initial Purchaser (as defined herein). This limited warranty does not cover Emission Control Systems and is not a Federal Emission Control Warranty Statement as defined by U.S. federal law. Please refer to the Federal Emission Control Warranty Statement in the operator's manual for warranties covering Emission Control Systems. This Tiller is not intended for rental or commercial use.

Scope of the Limited Warranty

Troy Bilt LLC offers the following limited warranty to the Initial Purchaser for residential or otherwise non-commercial use: except for the Exclusions (defined herein), during the Warranty Period (as defined herein), this Tiller will be free from manufacturing defects (including workmanship and materials). The "Initial Purchaser" is the first person to purchase this new Tiller from an authorized Troy Bilt dealer, distributor, and/or retailer of such products. This limited warranty is non-transferrable. Subject to the Exclusions and except as otherwise set forth herein, the limited warranty period for this new Tiller purchased by the Initial Purchaser is two (2) years from the date of purchase as shown on the original sales receipt for the product ("Warranty Period").

Defects in Workmanship or Materials

Subject to the Exclusions and except as otherwise set forth herein, this Tiller is warranted to be free from manufacturing defects in either workmanship or materials for the Warranty Period. During the Warranty Period, Troy Bilt LLC will, at its option, either repair or replace any original part that is covered by this limited warranty and is determined to be defective in workmanship or material.

To qualify for this limited warranty this Tiller:

1. Must have been purchased from an authorized retailer.
2. Must have been purchased within the United States or Canada by the Initial Purchaser.
3. Must have been used for residential purposes only.
4. Must have been used in a manner consistent with the normal and proper intended use for this Tiller.

Who can perform repairs under this warranty?

In order to qualify for the limited warranty as set forth herein, the repairs made under this warranty must be performed by an authorized Troy Bilt service provider.

How to get service under this limited warranty:

To locate a Troy-Bilt warranty service provider, contact your authorized Troy-Bilt dealer, distributor, or retailer or contact Troy-Bilt LLC at P.O. Box 361131, Cleveland, Ohio 44136-0019 or call 1-877-282-8684 or log on to our Website at www.troybilt.com. In Canada, contact MTD Products Limited, Kitchener, ON N2G 4J1, or call 1-800-668-1238 or log on to our Web site at www.mtdcanada.com. This limited product warranty is provided by Troy-Bilt LLC and is the only product warranty provided by Troy-Bilt LLC for this Tiller. A COPY OF YOUR SALES RECEIPT IS REQUIRED FOR WARRANTY SERVICE.

What this limited warranty does not cover.

This limited warranty does not cover the following (the "Exclusions"):

1. Tiller purchased outside of the United States or Canada.
2. Emission Control Systems. These items are subject to a separate warranty under the applicable Federal Emission Control Warranty Statement. Please refer to the applicable Federal Emission Control Warranty Statement for terms and conditions relating to Emission Control Systems.
3. Damage due to lack of maintenance and/or improper maintenance as described in the operator's manual. In addition, Troy Bilt LLC may deny warranty coverage if the hour meter, or any part thereof, is altered, modified, disconnected, or otherwise tampered with.
4. Normal wear and tear resulting from use of the Tiller.
5. Normal Wear Parts (as defined herein) are warranted to be free from defects in material and workmanship for a period of thirty (30) days from the date of original purchase by the Initial Purchaser. Normal Wear Parts include, but are not limited to items such as: belts, blades, blade adapters, grass bags, rider deck wheels, seats, tires, batteries, filters and other consumable items.

6. Use of the product that is not consistent with the intended use thereof as described in the operating instructions, including, but not limited to, abuse, misuse, and/or neglect of the Tiller or any use inconsistent with and/or non-compliant with instructions contained in the Operator's Manual.
7. Any Tiller that has been altered or modified in a manner not consistent with the original design of the Tiller or in a manner not approved by Troy Bilt LLC.
8. Paint repairs or replacements for defective paint (including materials and application) are covered for a period of three (3) months.
9. Wheel rims (when so equipped), are covered for a period of three (3) months for manufacturing defects.
10. Batteries have a one-year prorated limited warranty against defects in material and workmanship, with 100% replacement during the first three (3) months from the date of original purchase by the Initial Purchaser. After three (3) months, the battery replacement credit is based on the months remaining in the twelve (12) month period dating back to the date of original purchase by the Initial Purchaser. Any replacement battery will be warranted only for the remainder of the original warranty period.
11. Attachments (as defined herein) have a one (1) year limited warranty against defects in material and workmanship for a period of one (1) year from the date of original purchase of the Attachment by the Initial Purchaser. Attachments include, but are not limited to items such as: grass collectors and mulch kits.

This warranty does not cover and Troy Bilt LLC disclaims any responsibility for:

1. Loss of time or loss of use of the Tiller.
2. Transportation costs and other expenses incurred in connection with the transport of the Tiller to and from the authorized Troy Bilt service provider.
3. Any loss or damage to other equipment or personal items.
4. Damages caused by improper maintenance or the use of other than the specified fuel, oil, or lubricants as approved in the operator's manual.
5. Damage resulting from the installation or use of any accessory or part not approved by Troy Bilt for use with the Tiller.

Limitations:

1. THERE ARE NO IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. NO WARRANTY SHALL APPLY AFTER THE APPLICABLE WARRANTY PERIOD AS SET FORTH ABOVE AS TO THE PARTS AS IDENTIFIED. NO OTHER EXPRESS WARRANTY OR GUARANTY, WHETHER WRITTEN OR ORAL, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON OR ENTITY, INCLUDING A DEALER OR RETAILER, WITH RESPECT TO ANY PRODUCT SHALL BIND TROY BILT LLC. DURING THE WARRANTY PERIOD, THE EXCLUSIVE REMEDY IS REPAIR OR REPLACEMENT OF THE DEFECTIVE PART, AS SET FORTH ABOVE. (SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.)
2. THE PROVISIONS AS SET FORTH HEREIN PROVIDE THE SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY ARISING FROM THE SALE. TROY BILT SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL LOSS OR DAMAGES INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, FOR TRANSPORTATION OR FOR RELATED EXPENSES, OR FOR RENTAL EXPENSES TO TEMPORARILY REPLACE A WARRANTED PRODUCT. (SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE EXCLUSION OR LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.)
3. In no event shall recovery of any kind be greater than the amount of the purchase price of the product sold. Alteration of the safety features of the product shall void this limited warranty. You assume the risk and liability for loss, damage, or injury to you and your property and/or to others and their property arising out of the use or misuse or inability to use the product.

How State Law Relates to this Warranty:

This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state.

Troy-Bilt LLC, P.O. BOX 361131, CLEVELAND, OHIO 44136-0019; Phone: 1-866-840-6483, 1-330-558-7220
MTD Canada Limited - KITCHENER, ON N2G 4J1; Phone 1-800-668-1238



Document Pièces et garantie

Enregistrement du produit et service après-vente

◇ Veuillez enregistrer votre produit sur www.troybilt.ca.

Veillez NE PAS retourner la machine au détaillant qui vous l'a vendue, sans vous adresser d'abord au service après-vente.

Nos techniciens peuvent vous aider si vous avez des difficultés en assemblant cette machine ou si vous avez des questions concernant ses commandes, son fonctionnement ou son entretien. Choisissez parmi les options ci-dessous :

◇ Rendez visite au concessionnaire le plus proche de chez vous en appelant le service après-vente au 1-800-668-1238.

◇ Écrivez-nous à Troy Bilt • P.O. Box 1386 • 97 Kent Avenue • Kitchener, Ontario, Canada • N2G 4J1

La garantie limitée ne couvre pas les pièces de rechange si elles ne sont pas des pièces d'origine authentiques du fabricant.

NUMÉRO DE MODÈLE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NUMÉRO DE SÉRIE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pièces de rechange

N° de pièce	Description
642-0002	Dents intérieur - droit
642-0003	Dents intérieur - gauche
642-0004	Dents extérieur - droit
642-0005	Dents extérieur - gauche
714-04043	Goupille fendue
911-0415	Axe de chape
954-0428	Courroie de l'entraînement avant
746P04172	Câble de l'embrayage
734-1781	Roue, 8 po x 1,75 po



GARANTIE LIMITÉE POUR MOTOCULTEURS À DENTS À L'AVANT DES RÉSIDENCES

GARANTIE LIMITÉE

La garantie limitée détaillée ci-dessous est offerte par Troy Bilt LLC pour de nouveaux Motoculteur à dents à l'avant (ci-après désignés « Motoculteur ») acheté et utilisé aux États-Unis ou au Canada par l'acheteur initial (tel que défini ci-après). Cette garantie limitée ne couvre pas les systèmes de contrôle des émissions et ne constitue pas une déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions au sens de la loi fédérale des États-Unis. Veuillez vous reporter à la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions du manuel de l'utilisateur pour plus de détails concernant la garantie relative aux systèmes de contrôle des émissions. Cet accessoire n'est pas destiné à être utilisé à des fins commerciales ou à des fins de location.

Conditions de la garantie limitée

Troy Bilt LLC offre la garantie limitée suivante à l'acheteur initial pour usage domestique ou pour usage non commercial : à l'exception des exclusions (tel que définies ci-après), pendant la période de garantie (tel que définie ci-après), le Motoculteur ne présentera aucun défaut de fabrication (y compris les matériaux et la qualité du travail). L'« acheteur initial » est la première personne ayant effectué l'achat de cet Motoculteur neuf auprès d'un concessionnaire Troy Bilt agréé, d'un distributeur ou d'un détaillant de tels produits. Cette garantie limitée n'est pas transférable. Sauf disposition contraire aux présentes, la période de garantie limitée de cet Motoculteur neuf acheté par l'acheteur initial est de deux (2) ans à partir de la date d'achat figurant sur la facture originale (« période de garantie »).

Défauts de matériaux et de fabrication

À l'exception des exclusions, cet Motoculteur est garanti d'être exempt de défaut de matériaux et de fabrication pendant la période de garantie. Pendant la période de garantie, Troy Bilt LLC s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine couverte par cette garantie limitée qui s'avère défectueuse en raison d'un défaut de matériaux ou de fabrication.

Pour être admissible à cette garantie, cet accessoire :

1. Doit avoir été acheté chez un détaillant autorisé.
2. Doit avoir été acheté aux États-Unis ou au Canada par l'acheteur initial.
3. Doit avoir été utilisé à des fins résidentielles seulement.
4. Doit avoir été utilisé d'une manière compatible avec l'utilisation prévue normale et adéquate pour l'accessoire le Motoculteur.

Qui peut effectuer des réparations au titre de la garantie ?

Pour que la garantie limitée s'applique, tel que définie dans les présentes, les réparations au titre de la garantie doivent être effectuées par un centre de service Troy Bilt agréé.

Pour se prévaloir de la garantie limitée

Pour trouver un centre de service Troy-Bilt aux États-Unis, contactez votre concessionnaire, distributeur ou détaillant Troy-Bilt agréé ou écrivez à P.O. Box 361131, Cleveland, Ohio 44136-0019, appelez au 1-877-282-8684, ou visitez notre site Web au www.troybilt.com. Au Canada, écrivez à MTD Products Limited, Kitchener, ON N2G 4J1, appelez au 1-800-668-1238, ou visitez notre site Web au www.mtdcanada.com. Cette garantie limitée est offerte par Troy-Bilt LLC. Il s'agit de la seule garantie de produit offerte par Troy-Bilt LLC pour cet Motoculteur. UNE COPIE DE LA FACTURE ORIGINALE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE POUR BÉNÉFICIER D'UN SERVICE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie limitée

Cette garantie limitée ne couvre pas (les « exclusions ») :

1. Motoculteur achetés dans un pays autre que les États-Unis ou le Canada.
2. Les dispositifs anti-pollution. Ces éléments sont couverts par une garantie distincte, la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions. Veuillez consulter la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions pour plus d'informations.
3. Les dommages dus à un manque d'entretien ou un entretien inadéquat, comme indiqué dans le manuel de l'utilisateur. De plus, Troy Bilt LLC peut refuser d'honorer la garantie si le compteur d'heures, ou tout autre composant de celui-ci, a été modifié, déconnecté ou autrement changé.
4. L'usure normale résultant de l'utilisation du Motoculteur.
5. Les pièces d'usure normale (telles que définies aux présentes) sont garanties exemptes de tout défaut de matériaux et de fabrication pour une période de trente (30) jours à compter de la date originale d'achat par l'acheteur initial. Les pièces à usure normale comprennent, sans s'y limiter, les courroies, les lames, adaptateurs de lames, les sacs à herbe, roue de plateau de coupe, les sièges, les pneus, les batteries, les filtres et tout autre élément consommable.

6. L'utilisation du produit qui n'est pas compatible avec l'utilisation prévue d'un tel produit, comme décrit dans les instructions d'utilisation, y compris et sans en exclure d'autres, l'abus, le mauvais usage ou la négligence du Motoculteur, toute utilisation incompatible ou non conforme aux instructions comprises dans le manuel de l'utilisateur.
7. Tout Motoculteur qui a été altéré ou modifié d'une manière non conforme à la conception d'origine du Motoculteur ou d'une manière non approuvée par Troy Bilt LLC.
8. La réfection de la peinture ou le remplacement de pièces pour cause de peinture défectueuse (y compris les matériaux et l'application) sont couverts pendant une période de trois (3) mois.
9. Les jantes (si équipé) sont couvertes pour une période de trois (3) mois contre les défauts de fabrication.
10. Les batteries bénéficient d'une garantie limitée d'un (1) an, calculé au prorata, contre tout défaut de fabrication et de matériaux, et seront remplacées au cours des trois (3) premiers mois à compter de la date d'achat originale par l'acheteur initial. Après ces trois (3) mois, la valeur de remplacement de la batterie sera calculée selon le nombre de mois restants de la période de douze (12) mois suivant la date originale d'achat. Toute batterie remplacée est garantie pour le solde de la période de garantie originale.
11. Les accessoires (tels que définis aux présentes) sont couverts par une garantie limitée d'un (1) an contre tout défaut de matériau et de fabrication pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat initiale. Les accessoires comprennent, sans s'y limiter, des articles tels que les bacs récupérateurs et les kits de déchetage.

Cette garantie ne couvre pas, et Troy Bilt LLC décline toute responsabilité pour :

1. La perte de temps ou la perte d'usage du Motoculteur.
2. Les frais de transport et les autres dépenses engagées concernant le transport du Motoculteur au centre de service Troy Bilt agréé (aller et retour).
3. Toute perte ou tout dommage à d'autres équipements ou aux biens personnels.
4. Tout dommage causé par un entretien inadéquat ou l'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiant autre que le type spécifié dans le manuel de l'utilisateur.
5. Les dommages résultant de l'installation ou l'usage d'une pièce ou d'un accessoire non approuvés par Troy Bilt utilisés avec le Motoculteur.

Limitations :

1. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE IMPLICITE Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE PRÉCISE POUR UN OBJECTIF PARTICULIER. AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE SPÉCIFIÉE CI-DESSUS QUANT AUX PIÈCES IDENTIFIÉES. AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE, MISE À PART LA GARANTIE DÉCRITE CI-DESSUS, QU'ELLE SOIT ÉCRITE OU ORALE, DONNÉE PAR TOUTE PERSONNE OU TOUTE ENTREPRISE, Y COMPRIS LE CONCESSIONNAIRE OU LE DÉTAILLANT, À L'ÉGARD DE TOUT PRODUIT, N'ENGAGE TROY BILT LLC. PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA GARANTIE, LE SEUL RECOURS SE LIMITE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE LA PIÈCE DÉFECTUEUSE COMME STIPULÉ CI-DESSUS. (CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS UNE LIMITE À LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLICITE. PAR CONSÉQUENT, LA LIMITE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
2. LES STIPULATIONS ÉNONCÉES DANS CETTE GARANTIE CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS AUX TERMES DE LA VENTE. TROY BILT NE PEUT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE POUR TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE OU IMMATÉRIEL COMPRENANT, SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS DE TRANSPORT OU LES FRAIS CONNEXES OU LES FRAIS DE LOCATION POUR REMPLACER TEMPORAIREMENT UN PRODUIT SOUS GARANTIE. (CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU IMMATÉRIELS. PAR CONSÉQUENT, LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
3. EN AUTRE CAS, le montant de remboursement ou de remplacement ne saurait être supérieur à celui du prix d'achat du produit. Toute modification des dispositifs de sécurité rendra la garantie nulle et non avenue. L'utilisateur assume tout risque et toute responsabilité en cas de perte, de dommage matériel ou de blessure résultant de l'utilisation, de l'utilisation incorrecte du produit ou de l'incapacité de l'utiliser.

Lois locales et cette garantie

Cette garantie limitée vous accorde des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits, qui varient selon les États ou les provinces.

Troy-Bilt LLC, P.O. BOX 361131, CLEVELAND, OHIO 44136-0019; Phone: 1-866-840-6483, 1-330-558-7220

MTD Canada Limited - KITCHENER, ON N2G 4J1; Phone 1-800-668-1238